

GEOG5161 – Écologie des paysages urbains (EPU)

Ninon Blond



Un castor à la Guillotière (Lyon), projet Gabiodiv'. Photo Progrès/Association Des Espèces Parmi'Lyon

Le cours porte sur l'analyse socio-écologique des espaces urbains. En faisant référence aux concepts de l'écologie du paysage et dans le contexte des changements environnementaux globaux (changement climatique, érosion de la biodiversité, changement d'utilisation des terres et des ressources), le cours analyse en quoi la ville est aussi un système socio-écologique caractérisé par des motifs spatiaux (distribution spatiale et caractéristiques des espaces végétaux et des habitats naturels), des flux (répartition et mobilité spatio-temporelle des espèces, réseaux et infrastructures écologiques), des processus écologiques et sociaux qui expliquent les caractéristiques de la biodiversité urbaine.

Le cours abordera également les politiques publiques et formes d'action collective en faveur de la nature en ville notamment à travers la question des réseaux et trames écologiques. Il traitera des interactions entre les habitants, leurs pratiques et les espaces naturels de la ville.

Les exemples seront pris dans plusieurs contextes urbains dans le monde et le cours s'appuiera sur la littérature internationale en géographie environnementale et en sciences de l'environnement.

Organisation

Il s'agit d'un module de douze heures réparties sur trois séances de quatre heures consécutives, à l'ENS de Lyon.

Séance	Intitulé
Séance 01	L'écosystème urbain et sa biodiversité
Séance 02	Conservier les biodiversités urbaines : enjeux sociaux et politiques
Séance 03	Politiques de conservation des biodiversités urbaines : approches critiques

Evaluation

L'évaluation repose sur la réalisation, en binôme, d'une étude de cas d'écologie des paysages urbains. Le sujet est choisi librement par le binôme mais doit être en rapport avec les thématiques étudiées durant le module.

Cela revient à produire une étude de cas sur le modèle de celles vues pendant les cours, qui relève d'une thématique, d'un concept ou d'une notion abordés durant les séances (p. ex. les perruches en ville, ou les espaces d'agriculture urbaine). Il faut que cette étude soit problématisée, qu'elle repose sur de la littérature scientifique (éventuellement du terrain), dont au moins un article en langue anglaise.

L'étude de cas ne dépassera pas trois pages de texte (Arial, 11 ou 12, justifié, marges normales, interligne normal) hors figures, bibliographie et page de garde.

Sur la page de garde, vous ferez figurer :

- Les noms et prénoms des membres du binôme
- Leur institution de rattachement et leur parcours (p.ex. Lyon 2, M2 SSE)
- Le(s) logos de(s) l'institution(s) de rattachement
- L'année universitaire en cours
- Le nom et le code du cours
- Le titre de l'étude
- Le nom de l'enseignante

Le rendu des dossiers (format PDF) se fait dans l'espace de dépôt sur le portail des études.

Espace de travail et communication sur le Portail des études



Toutes les informations sur le cours, les diaporamas des séances et les espaces de dépôts pour les rendus de travaux (évaluations) se trouvent sur le portail des études, dans l'espace dédié. La communication se fera par cet espace aussi.

Indications bibliographiques

Articles publiés dans les revues : *Landscape and urban planning*, *Environment and planning* (A, B, C et D), *Urban ecology*, *Journal of urban ecology* etc.

Prérequis : il s'agit d'un cours de Master. Le cours est ouvert à toutes sous réserve de places dans les salles. Contacter l'enseignante au préalable.